

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

development, Port infrastructures Port Seine-Métropole Ouest : un nouveau cap franchi

Ce 25 septembre 2025 marque une étape clé pour l'axe Seine avec le lancement officiel du chantier du Port Seine-Métropole Ouest (PSMO). Située entre Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy (Yvelines), cette future plateforme multimodale de 100 hectares portée par HAROPA PORT accompagnera la transition écologique et le développement économique du territoire francilien.

Published on 25/09/2025 - Updated 1/10/2025



©HAROPA PORT / Olivier Brunet

Un port au service du développement de la logistique francilienne décarbonée

À la confluence de la Seine et de l'Oise, PSMO constituera **le premier port de cette envergure créé en Île-de-France depuis 1986**. Relié au canal Seine-Nord Europe, il jouera **un rôle essentiel dans la massification des flux par voie fluviale et ferroviaire**, en alternative au tout-routier.

Pensé en priorité pour accueillir les activités du BTP, le site offrira d'ici 2040 :

- une darse (bassin intérieur),
- des quais,
- une connexion ferroviaire,
- des accès routiers,
- 50 hectares de foncier économique,
- et 30 % d'espaces verts – dont un parc paysager ouvert aux riverains.

À pleine capacité, le port pourra **accueillir jusqu'à 4 barges et 2 trains par jour**, contribuant à la décarbonation du transport de marchandises.

Un chantier en cinq phases

Depuis 2024, HAROPA PORT a engagé les travaux préparatoires : déplacement des bateaux-logements, réaménagement des berges, création d'une zone de découplage des convois fluviaux.

La **première phase de travaux démarre dès l'automne 2025** : sur 35 hectares, elle comprend la darse et les principales infrastructures. **Cette étape rendra le port opérationnel dès 2028.**

Un projet vertueux et concerté

Certifié ISO 14001 depuis la conception du projet, PSMO fait l'objet d'un **suivi écologique continu** et d'une **concertation régulière avec les parties prenantes du territoire**. Il s'inscrit également dans la démarche de chantier vert : réduction des nuisances, gestion des déchets et préservation de l'environnement.

La concertation est au cœur du dispositif : depuis dix ans, HAROPA PORT échange régulièrement avec les acteurs locaux à travers une **Instance Permanente de Concertation (IPC)** réunie deux fois par an pendant la phase de travaux. **Les communes d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy sont impliquées au quotidien** pour accompagner ce développement structurant.

Un levier économique pour le territoire

PSMO représente un **investissement d'environ 150 M€**.

HAROPA PORT a d'ores et déjà engagé 27 M€ d'acquisitions foncières et 62,5 M€ pour l'ensemble des études du projet, et la réalisation de la première phase de travaux.

Le projet bénéficie de soutiens importants de la part de l'Etat et des collectivités :

- la **Région Ile-de-France** a déjà engagé 13,2 M€ et l'Etat 5,7 M€ pour le projet. Des financements complémentaires sont attendus dans le cadre du CPIER 2023-2027 ;
- la **communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise** apporte 911 000 € de participation à l'aménagement des voiries ;
- enfin, l'**Union européenne** avait financé les études à hauteur de 2,4 M€.

Par ailleurs, il représente une richesse pour le territoire puisqu'il prévoit la pérennisation de près de 750 emplois lors de la mise en service complète de la plateforme.

L'inauguration a eu lieu en présence de :

- Serge Castel, préfet, délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine
- Hélène Croze, sous-préfète, adjointe à la secrétaire générale aux politiques publiques de la préfecture de la Région Île-de-France
- Delphine Bürkli, conseillère régionale d'Île-de-France
- Yann Perron, vice-président axe Seine et énergie de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines
- Marc Honoré, maire d'Achères
- Laurent Brosse, maire de Conflans-Sainte-Honorine
- Lionel Wastl, maire d'Andrésy
- Benoît Rochet, directeur général HAROPA PORT
- Antoine Berbain, directeur général délégué HAROPA PORT

Bon à savoir :

Le 4 juillet 2025, le Tribunal administratif de Versailles a confirmé le caractère d'intérêt général du projet Port Seine-Métropole Ouest et validé la poursuite des travaux. Aucun recours n'ayant été déposé contre la déclaration d'utilité publique dans le délai légal, cette décision consolide l'avancée du projet et confirme son ancrage dans un consensus territorial.

Rendez-vous sur le [site dédié à Port Seine-Métropole Ouest](#) pour en savoir plus le projet et les travaux.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
[+33\(2\) 79 18 05 00](tel:+33279180500)